



Psychologue H/F

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 318 millions d'euros de budget) pour sa Direction des Ressources Humaines recrute un/e Psychologue H/F.

Les candidatures, accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique, sont à adresser à :

**Monsieur le Président du Département du Jura
Direction des Ressources Humaines
17, rue Rouget de Lisle – 39039 LONS LE SAUNIER CEDEX
Date limite d'envoi des candidatures : 5 juillet 2019
Résidence administrative : Lons-Le-Saunier**

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Placé/e sous l'autorité de la Cheffe de Mission Sécurité Santé et Vie au Travail (MSSVT) au sein de la Direction des Ressources Humaines, il/elle est chargé/e d'assurer un accompagnement individuel (entretiens) des agents ainsi que collectif auprès des cadres et agents de la collectivité et assumer la mise en place de groupes d'analyse de la pratique (GAP) pour les agents du Pôle des Solidarités. Environ 60 à 70% du temps sur les Groupes l'analyse de la pratique (GAP) et 30 à 40% du temps sur le volet des Ressources Humaines.

◆ ACTIVITES

- Gérer l'Animation des GAP pour les agents et cadres du Pôle des Solidarités,
- Assurer l'accompagnement à la demande des agents et cadres rencontrant des difficultés professionnelles et/ou des difficultés de santé,
- Assumer l'accompagnement des agents dans le cadre de leur reclassement professionnel pour raison de santé et/ou vers une évolution de compétences dans une dynamique de changement,
- Assurer l'intervention lors de situations de souffrance liée au travail dans le cadre d'une démarche de qualité de vie au travail. A ce titre, lors de la gestion des conflits, vous réalisez des médiations et participez aux Cellules d'Ecoute et d'Accompagnement,
- Participer aux réunions d'équipe au sein de la Direction des Ressources Humaines (participation au travail d'équipe pluridisciplinaire au sein de la MSSVT en apportant votre expertise).
- Participer à des actions de formation notamment la lutte contre les risques psychosociaux.

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- Catégorie A – Filière Sociale
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement.

◆ PRÉREQUIS

- Diplôme de psychologue clinicien(ne) ou du travail et formation de superviseur en Travail Social et

Médico-Social

- Expérience de terrain requise
- Permis de conduire VL

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaire avec amplitude variable.
- Respect de l'éthique, du secret professionnel et missionnel,
- Possibilité de dépassement de l'amplitude horaire en fonction des besoins des usagers,
- Participation à la continuité de service au niveau local,

◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Déplacements fréquents,
- Polyvalence au sein de l'institution.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆ COMPETENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS

- Sens du travail en équipe,
- Sens du relationnel,
- Discrétion et confidentialité,
- Techniques d'écoute active, de reformulation et de psychologie,
- Aptitude à la médiation,
- Aptitude à la communication,
- Aptitude à la concertation,
- Aptitude à l'animation de groupe,
- Techniques et outils de diagnostic, d'analyse et d'évaluation psychologique,
- Conduite d'intervention d'une situation médico-sociale,
- Connaître les missions, dispositifs et acteurs de l'action sociale et médico-sociale et des services de la collectivité,
- Méthode de diagnostic, analyse et évaluation d'une situation médico-sociale,
- Sens de l'organisation

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.***